



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 16 décembre 2022
COMMUNE DE BEAUMONT-DU-VENTOUX

En application de :

- La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

A compter du 1^{er} juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu de séance du Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultables mairie.

Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Nombres de membres en exercice : 11 - Présents : 09 – Votants : 11

Séance du 16 décembre 2022

L'an Deux Mil Vingt Deux, le vendredi 16 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT DU VENTOUX s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Alain BREMOND Maire.

Etaient Présents : Mesdames et Messieurs, Mireille AUFFAN, Rémi BARTHALOIS, Véronique BERNARD, Philippe BLANC, Vincent BLOUVAC, Alain BREMOND, Frédéric CHARRASSE, Sonia ESPOSITO, Romain GUIMETY.

Absents excusés : Messieurs Nicolas GUIMETY (donne pouvoir à Monsieur Alain BREMOND), Anthony VEZINHET (donne pouvoir à Philippe BLANC).

Secrétaire de Séance : Madame Véronique BERNARD.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance débute à 18 heures 30.

DECISIONS

N° 03/2022 **Objet** : Demande de subvention auprès du Département de Vaucluse au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale – 2020-2022 / Avenant n°2.

DELIBERATIONS

N° 38 / **Objet** : Approbation de la dissolution de l'association développement et promotion du Mont Ventoux. – **Approuvée à l'unanimité.**

N°39 / **Objet** : Frais de Secours hiver 2022-2023 – Responsable de la sécurité - **Approuvée à l'unanimité.**

N° 40 / **Objet** : Retrait de la Délibération n° 30/2022 du 15 novembre 2022 relative au projet d'échange d'un terrain agricole contre un ancien chemin rural - **Approuvée à l'unanimité.**

N° 39 / **Objet** : Adoption du principe de l'étude d'un projet d'échange d'un terrain agricole contre un ancien chemin rural- **Approuvée à l'unanimité.**

La séance est levée à 19 heures 15.

Le Maire,
Alain BREMOND

